

Brèves de Normandie N°60 (Décembre 2006)

La Normandie région poubelle de la France.

La femme a-t-elle un rôle fondamental à jouer dans la sécurité environnementale et le développement social et économique de la Normandie ?

Nelly Olin, ministre de l'écologie a assisté Mardi 7 novembre 06 à l'arrivée et au déchargement des déchets toxiques embarqués à bord du «MN Toucan».

Une fois de plus l'Etat se sert de notre région comme d'une poubelle faisant courir aux habitants des risques graves pour leur environnement et leur santé.

C'est une occasion pour elle de rappeler le principe «pollueur-payeur».

En Normandie Etat pollueur doit rimer avec Etat payeur !

Dans le *Paris-Normandie du 7 novembre 2006* qui rapporte cette visite il est posé comme question :

- «comment avez-vous réagi lorsque vous avez constaté que ni les Pays-Bas, ni l'Estonie, où le Probo Koala est passé, ne se sont manifestés pour trouver des solutions ?

- J'ai été catastrophé, puisqu'il y a eu des morts. Je considère que dans ces cas là il doit y avoir beaucoup plus de solidarité...

- Quelle est votre action auprès de l'Europe pour faire avancer ce dossier ?

- Nous allons modifier le droit européen pour que nous soyons plus sensibilisés au principe pollueur-payeur.

- Est-on certain qu'en France tous les déchets produits trouvent une solution ?

- La France est exemplaire dans la transparence du traitement de ses déchets dits dangereux. Mon déplacement au Havre (Normandie) n'est pas seulement pour accueillir le bateau, c'est parce que nous voulons jouer la transparence totale sur cette affaire qui a suscité de larges interrogations et nous voulons montrer que notre pays (La Normandie) est capable de traiter les déchets».

Le Monde du 6 septembre, rubrique environnement et sciences.

«La cargaison naufragée du chimiquier « ECE » vidée dans la Manche-Normandie».

«La vidange de 10.000 tonnes d'acide phosphorique est dénoncée par les écologistes, qui craignent aussi l'impact des métaux lourds et de l'uranium.

L'association Robin des Bois y voit une pollution volontaire dans la mesure où l'acide déversé contiendrait du cadmium (400 kg), du chrome (800 kg) et du vanadium (1000 kg).

La porte parole ajoute que « même difficilement mesurable, il s'agit d'une pollution additionnelle de la Manche, en contravention avec les conventions internationales».

Liberté-Dimanche du 8 octobre 2006.

«Alarmant. Des dizaines de morts pourraient être évitées chaque année grâce à une réduction des rejets».

En Normandie l'Etat se conduit-il comme un scélérat ?

Notre région est polluée. Cette affirmation n'est pas nouvelle mais elle est la cause détournée de l'augmentation du nombre de bronchites chroniques, d'allergies respiratoires et de cancer du poumon, la pollution de l'air engendre selon la DRIRE des symptômes respiratoires, l'augmentation des crises d'asthme, des troubles du rythme cardiaque etc...etc...

L'état sanitaire de la région se caractérise par une surmortalité générale avec 993,1 décès pour 100000 habitants contre 939,5 en France, CINQUANTE QUATRE MORTS DE PLUS pour 100000 habitants. Et combien de malades ... !

Plus d'un tiers des décès recensés annuellement entre 1991 et 1999 sont dus à des cancers...

En Normandie, l'Etat n'adopte-t-il pas un comportement criminel envers les populations normandes si les chiffres énoncés par le journal sont exacts !

Pourquoi :

Parce que l'Etat ne fait pas appliquer les lois !

Parce que l'Etat ignore totalement le principe de précaution !

Parce que l'Etat pratique la discrimination entre les populations des régions !

Parce que l'Etat ne porte pas assistance à personnes (population normande) en danger !

Parce que l'Etat ne met pas en place en Normandie les structures et les fonds nécessaires pour résoudre ces problèmes !

Seul un pôle de compétitivité médical, sanitaire, environnemental et écologique, créé en NORMANDIE, doté de moyens financiers considérables (que les Normands génèrent plus que beaucoup d'autres régions par leur travail) composé de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens et industriels serait de nature à permettre une amélioration.

De plus la recherche appliquée permettrait le développement de techniques et fabrications innovantes, la création d'emplois et serait enfin facteur de développement économique d'entreprises spécialisées et performantes.

Monsieur Fabius «élu normand», au lieu de battre la campagne française à courir derrière un rêve irréalisable vous feriez bien mieux de vous occuper entre autre de la santé de vos électrices et électeurs (et autres normand.e.s) même si on peut vous comprendre d'aller vivre dans le Gers ou à Paris, de vous mettre à l'abri des risques environnementaux et écologiques ainsi que votre famille, au lieu de partager en Seine-Maritime, leurs peines, leurs soucis, leurs risques, leurs inquiétudes et pourquoi pas, un jour, leurs espoirs.

En effet selon le rapport de la commission d'enquête parlementaire N°3559 de 2002 le nombre d'établissement SEVESO dans le Gers est : seuil haut UN, seuil bas zéro : TOTAL UN ! A Paris ZERO !

En Seine-Maritime le nombre d'établissements SEVESO seuil haut est de QUARANTE-CINQ (45), seuil bas (14) :TOTAL CINQUANTE-NEUF !

Paris-Normandie du 26 novembre 2006.

Réunification : «Laisser les Normands choisir avant 2010».

Hervé Morin veut que la question de la réunification normande soit tranchée avant les régionales de 2010.

Il annonce un «engagement formel» Est-il encore crédible ?

Il a déposé un projet de loi en ce sens il y a plusieurs années, pourquoi n'a-t-il jamais été soumis au vote !

Non seulement il disposait avec ses alliés d'une majorité absolue mais encore il y avait des députés (par exemple Monsieur Loncle) d'une famille politique de l'opposition qui étaient prêts à soutenir ce projet ! Pourquoi n'a-t-il une fois élu conseiller régional, en plus de député, rien fait en ce sens !

Prétendre que le législateur est incapable de supprimer ce qu'un fonctionnaire irresponsable et incompetent avait détruit d'un trait de plume est une tromperie.

La Normandie a été détruite, déchirée, appauvrie sans que l'on demande aux populations leur avis, que les politiques la reconstruisent eux-mêmes, réparent leurs erreurs et fautes : IMMEDIATEMENT !

Monsieur Morin s'est servi de la Normandie, il ne la sert pas !

Il peut encore le faire avant la fin de cette législature.

Il est quand même stupéfiant que des députés élus et représentants du peuple essaient de nous faire croire qu'ils sont incompetents et incapables de modifier une décision administrative prise initialement par un fonctionnaire insensé!

Assez de paroles, assez de promesses : du concret IMMEDIATEMENT !

La Normandie est une et indivisible et la réunification administrative doit être faite SANS DELAI !

Le même du 16 juillet 2006.

Fécamp : l'école de pêche ferme ses portes. Créée en 1745 comme école d'hydrographie, elle recrute des élèves parmi les pêcheurs et les initie à l'art de naviguer. L'école en 2006 se consacre uniquement à la formation pour les plaisanciers.

Ce qui est consternant en Normandie, c'est cette espèce de soumission aux diktats des pouvoirs administratifs, doublée d'une incapacité d'évoluer, d'innover, de se battre pour moderniser, s'adapter, se développer.

Alors, Fécampois.e.s, Normand.e.s, qu'attendez-vous, la Normandie a tant de besoins !

Par exemple une école de la sécurité en mer sous toutes ses formes (initiation, recherche, formation aux métiers de la mer, application sociale et économique), d'instruction à la création et à l'aménagement de fermes aquacoles (in ou off shore) pour pallier à la raréfaction des poissons et tant d'autres choses à faire. L'avenir de la pêche : c'est l'aquaculture, l'impact positif ou négatif d'éoliennes en milieu marin etc., etc. mille autres initiatives à prendre dans le domaine maritime et ce d'autant plus que la Normandie est la première région de France pour sa longueur de côtes !

«Les musicales de Normandie vivront.»

Pari réussi pour Enrique Thérain : son festival les Musicales de Normandie a attiré plus de 4000 personnes seulement en sept rendez-vous. Il a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine normand par la musique. Autre motif de satisfaction, la qualité artistique des concerts. Le festival a d'ailleurs proposé une première mondiale, l'interprétation sur instruments d'époque de la symphonie en ut de Bizet.

Bonne chance M.Thérain, de tout cœur nous sommes avec vous ! (0620643291 et musicales.normandie@club-internet.fr)

In Paris-Normandie du 7 septembre 2006.

Au hasard des kiosques normands !

«Habitations exclusives de HIVER 2006 N°8».

Magnifiques pages consacrées au Pays de Caux.

Florilège :

«De l'estuaire de la Seine à celui de la Somme, les falaises de la côte d'albâtre n'en finissent pas de nous émouvoir et de nous griser...leur monumentalité n'a d'égale que leur beauté. Née sous la mer il y a quelque 80 millions d'années, cette muraille naturelle, qui s'étend du Havre au Tréport continue de nous fasciner...»

«Les couleurs des champs du Pays de Caux sont une invitation à la balade bucolique, quel plaisir alors de se laisser surprendre par un camaïeu de bleus des fleurs de lin, par un bouquet de boutons roses des pommiers en fleurs, ou par le jaillissement d'une hêtraie au cœur de cette nature si généreuse, les clos-masures, les fermes typiques de ce terroir, et les longères sont des havres de paix souvent bien cachés».

«Les sens de l'art : Les Florimanes.

Les paysages de la Normandie ont marqué à jamais les esprits grâce à l'impressionnisme, genre novateur et dominant dans la peinture du XIX^{ème} siècle. En effet que serions nous devenus sans l'émouvante impression soleil levant peinte au Havre par Claude Monnet en 1873 ? L'artiste amoureux de la Côte d'Albâtre ne cessera de la peindre, de la cathédrale de Rouen à son jardin de Giverny, ses plus grands chef-d'œuvres sont normands».

Les textes sont signés de Corinne Targat, les photos de Jérôme Berquez.

Je ne sais pas qui sont ces personnes mais je les aime car ils ont décrit notre merveilleuse Normandie avec amour, brio et admiration.

Précipitez-vous pour acheter IMMEDIATEMENT cette revue!

Daniel LEMOINE.